

**LES HABITANTS  
DE GROUPE 78  
CAMBODGE**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



**2008  
AMNESTY  
INTERNATIONAL  
ÉCRIRE POUR  
LES DROITS**

# MERCI D'AIDER LES HABITANTS DE GROUPE 78

Près de 150 familles résidant dans le centre de Phnom Penh risquent une expulsion forcée

Les autorités municipales de Phnom Penh menacent depuis juin 2006 d'expulser de force quelque 150 familles vivant dans une zone connue sous le nom de Groupe 78. La plupart des résidents sont des vendeurs ambulants pauvres ; d'autres sont enseignants ou encore fonctionnaires subalternes. Une fois qu'elles auront expulsé ces familles, les autorités comptent les reloger à Andong, un site ne disposant ni d'approvisionnement en eau, ni de canalisations d'égout, où des milliers de personnes expulsées d'autres quartiers de Phnom Penh vivent dans des conditions épouvantables.

Les familles ont effectué à plusieurs reprises des démarches pour que leur soient officiellement délivrés les titres de propriété correspondant à leurs parcelles. Elles sont en possession de documents officiels prouvant qu'elles ont vécu suffisamment longtemps sur place pour obtenir un titre de propriété, mais les autorités ont rejeté toutes leurs demandes.

Les autorités du district de Chamkar Morn ont adressé à la population de Groupe 78 cinq avis d'expulsion, dont aucun ne s'appuie sur une décision de justice. Les autorités locales ont donné à la population

AL ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL  
ATONAL ECRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTERNATIONAL  
Y INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DROIT  
L ÉCRIRE POUR LES DROITS AMNESTY INTER  
ESTY INTERNATIONAL ÉCRIRE POUR LES DR



# AGISSEZ !

## ÉCRIVEZ AUX AUTORITÉS EN ANGLAIS, EN FRANÇAIS OU EN KHMER, ET DEMANDEZ-LEUR DE :

- mener une consultation auprès des résidents de Groupe 78 sur l'ensemble des projets de développement envisageables, en particulier ceux qui ne requièrent par l'expulsion des habitants ;
- veiller à ce que les personnes expulsées bénéficient d'une indemnisation adéquate et juste et/ou d'un logement de substitution décent, points à définir avec la participation de toutes les personnes affectées ;
- mettre fin, en urgence, à toutes les expulsions forcées, et de ne procéder aux expulsions s'avérant nécessaires qu'à la condition qu'elles soient pleinement conformes au droit international en matière de droits humains et aux normes internationales dans ce domaine.

### Sar Kheng

Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

N° 75 Norodom Blvd

Khan Chamkamon

Phnom Penh

Cambodge

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Regardez le document consacré par l'Australian Broadcasting Corporation aux expulsions à Phnom Penh :

[www.youtube.com/watch?v=cY5zvyVepRU](http://www.youtube.com/watch?v=cY5zvyVepRU)

